



RCS : VILLEFRANCHE - TARARE

Code greffe : 6903

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VILLEFRANCHE - TARARE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1967 B 00006

Numéro SIREN : 955 512 074

Nom ou dénomination : KWINTET FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 17/02/2015 sous le numéro de dépôt A2015/000403

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
..... **VILLEFRANCHE - TARARE**



287747

Dénomination : KWINTET FRANCE
Adresse : 320 rue Georges Foulc 69400 Villefranche-sur-saone - FRANCE-

n° de gestion : 1967B00006
n° d'identification : 955 512 074

n° de dépôt : A2015/000403
Date du dépôt : 17/02/2015

Pièce : Décision(s) de l'associé unique du 31/10/2014



287747

6 7 3 6

KWINTET FRANCE

Société par actions simplifiée au capital de 3.235.140 euros

Siège social : 320, rue Georges Foulc

69400 Villefranche-Sur-Saone

955 512 074 RCS Villefranche-Tarare

13 FEV. 2015

A. LAFONT. SA

Déposé au Greffe
du Tribunal de Commerce
de VILLEFRANCHE-TARARE
le

sous le n° 17 FEV. 2015
2015/403

PROCES-VERBAL DES DECISIONS

DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 31 OCTOBRE 2014

L'an 2014,

Le 31 octobre, à 14 heures,

La soussignée, **WAGRAM DEELNEMINGEN I BV**, Société de droit néerlandais dont le siège social est Strootsweg 16, 7547 RX Enschede, Pays-Bas, dûment représentée par Kwintet KLM Kelding NV, elle-même dûment représentée par Monsieur Dick Sijmonsma,

Agissant en qualité d'Associé Unique de la société **KWINTET FRANCE**,
ci-après la « **Société** »,

AYANT PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

Monsieur Poul Erik TOFTE, Président non associé, a présenté sa démission de ses fonctions de Président et de membre du Comité de suivi international de la Société, avec effet à compter de la désignation de son successeur.

Monsieur Anders Daniel DAVIDSSON a été pressenti pour le remplacer à l'ensemble de ces fonctions.

Le commissaire aux comptes et les délégués du Comité d'entreprise ont été régulièrement informés de la présente prise de décision.

L'ASSOCIE UNIQUE A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

- Nomination de Monsieur Anders Daniel DAVIDSSON aux fonctions de Président, en remplacement de Monsieur Poul Erik TOFTE, démissionnaire,
 - Nomination de Monsieur Anders Daniel DAVIDSSON en qualité de membre du Comité de suivi international, en remplacement de Monsieur Poul Erik TOFTE, démissionnaire,
 - Pouvoirs pour les formalités.
- 

PREMIERE DECISION

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Poul Erik TOFTE de ses fonctions de Président de la Société à compter de la désignation de son successeur et décide de nommer en remplacement:

- **Monsieur Anders Daniel DAVIDSSON**, né le 29 novembre 1970 à SATILA (Suède), de nationalité Suédoise et demeurant à Ävägen 17 – SE-296 38 Åhus - Suède
- pour une durée indéterminée, à compter de la date des présentes.

En sa qualité de Président, **Monsieur Anders Daniel DAVIDSSON** jouira des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société, dans la limite de l'objet social et des dispositions légales et statutaires, et notamment des articles 11.2 et 12.3 des statuts.

Le Président ne sera pas rémunéré pour ses fonctions. Il aura cependant droit au remboursement de l'intégralité des frais de représentation et de déplacement engagés par lui dans l'intérêt de la Société, sur présentation de justificatifs

Monsieur Anders Daniel DAVIDSSON a déclaré, préalablement aux présentes décisions, accepter les fonctions de Président si elles venaient à lui être confiées et qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique prend acte de la démission de Monsieur Poul Erik TOFTE de ses fonctions de membre du Comité de suivi international de la Société, à compter de la désignation de son successeur, et décide de nommer en remplacement :

- **Monsieur Anders Daniel DAVIDSSON**, né le 29 novembre 1970 à SATILA (Suède), de nationalité Suédoise et demeurant à Ävägen 17 – se-296 38 Åhus - Suède
- pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à la décision d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Monsieur Anders Daniel DAVIDSSON a déclaré, préalablement aux présentes décisions, accepter les fonctions de membre du Comité de suivi international si elles venaient à lui être confiées et qu'il n'exerce aucune fonction et n'est frappé d'aucune incompatibilité ou interdiction susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.



TROISIEME DECISION

L'Associé Unique donne en conséquence tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes pour procéder aux formalités légales nécessaires.

*

*

*

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit qui a été signé par l'Associé unique, le Président démissionnaire et le nouveau Président.



Associé Unique

Dûment représenté par Kwintet KLM Kleding NV

Elle-même dûment représentée par Monsieur Dick Sijmonsma